

BOURSE « LOGEONS NOS FAMILLES »

Par le Club d'investisseurs immobiliers du Québec

BOURSE

Une année de logement payé gracieusement à une famille domiciliée et résidant dans la province de Québec, plus précisément dans l'Île de Montréal, Laval, Longueuil dé-fusionné, allant jusqu'à un maximum de 7,000.00\$ pour l'année. Le loyer sera payé directement au propriétaire de l'immeuble en question. Un bail dûment rédigé devra être signé par toutes les parties.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

- 1) S'être dûment inscrit et s'assurer que tous les documents soient reçus au bureau, adressé à Lise Lantin 700, Curé Poirier Ouest, bureau 201, Longueuil, province de Québec, J4J 2J2;
- 2) Composer une famille de 2 conjoints et de 1 enfant ou plus, d'âge inférieur à 14 ans et/ou d'une famille monoparentale ayant 1 enfant ou plus, d'âge inférieur à 14 ans;
- 3) Être de citoyenneté canadienne;
- 4) Habiter et résider dans la province de Québec.
- 5) Tout candidat doit parler français;
- 6) Fournir divers documents, entre autres, si vous les détenez, notamment mais non limitativement passeport, carte d'assurance-maladie, permis de conduire et curriculum vitae et autorisation de faire enquête sur vous;
- 7) Ne pas avoir d'antécédents criminels;
- 8) Être en mesure de fournir des références sur des emplois précédents;
- 9) Être en mesure de démontrer et de prouver que de remporter cette bourse vous permettra de réaliser un certain projet qui vous supportera financièrement pour l'avenir ou de rétablir financièrement votre situation financière actuelle;
- 10) Démontrer sa capacité et sa motivation à travailler;
- 11) Rédiger une lettre explicative (ne dépassant pas une page 8½ x11) quant aux motifs soutenant votre inscription à cette bourse et expliquant également pourquoi votre famille devrait être choisie.
- 12) Avoir un revenu familial total brut en dessous de 25,000.00\$ et fournir des avis de cotisation pour les trois (3) dernières années, accompagnés des

déclarations d'impôts sur le revenu, provinciale et fédérale pour chacune de ces années, et bilan comprenant tous les actifs et passifs;

- 13) Les familles qui seront retenues devront signer un affidavit assermenté quant à toutes leurs déclarations;
- 14) La famille choisie consent à ce que leur nom soit divulgué et utilisé dans les publicités du CIIQ.

RÈGLEMENTS DE PARTICIPATION

- Le pouvoir décisionnel sera à la majorité des voix quant au processus interne d'administration, d'évaluation, d'analyse et de toutes les prises de décision etc.;
- Le comité devra toujours être composé d'un nombre impair;
- Les membres du comité ne devront avoir aucun conflit d'intérêt, aucun lien parental ou amical avec les familles;
- Lorsqu'un membre du comité s'absentera, il devra se faire remplacer par le membre intérim décidé par l'ensemble des membres du comité et déjà prévu à cet effet, savoir : Yvan Cournoyer; Lise Lantin
- Le comité devra procéder à une première sélection selon les documents reçus et selon l'évaluation qu'il en fera;
- Les familles retenues devront obtenir une moyenne supérieure à 80 et dans le cas où plusieurs familles obtiendraient cette moyenne, le choix définitif sera effectué par vote de l'assemblée générale de tous les membres du Club Immobilier du Québec; une soirée sera fixée à cet effet et aura pour but de présenter les familles ayant obtenu 80% et plus et l'assemblée se fera la voix définitive pour déterminer la famille choisie;
- Dans tous les cas où il y a découverte de fausses déclarations et/ou de déclarations erronées de la part des familles participantes, celles-ci seront automatiquement et systématiquement éliminées sans possibilité de se rétracter, sans autre avis ni délai;
- Dans le cas où les familles n'ont pas fourni l'ensemble des documents obligatoires, celles-ci se voient automatiquement et systématiquement éliminées, sans autre avis ni délai;

MEMBRES DU COMITÉ

Président : Yvan Cournoyer, président du Club d'investisseurs immobiliers du Québec

Vice-présidente : Lise Lantin, président du Club d'investisseurs immobiliers du Québec

Secrétaire : Jacques Lépine, fondateur du Club d'investisseurs immobiliers du Québec

MEMBRES DU COMITÉ PAR INTÉRIM

Yvan Cournoyer, président du Club d'investisseurs immobiliers du Québec et Lise Lantin président du Club d'investisseurs immobiliers du Québec.

DESCRIPTION DES TÂCHES DU COMITÉ

1. Le comité devra promouvoir la bourse « Logeons nos familles » et dûment représenter correctement et adéquatement le Club d'investisseurs immobiliers du Québec en déployant une image professionnelle et conforme à cet organisme sans but lucratif (osbl);
2. Le comité devra procéder à l'évaluation et l'analyse de toutes les inscriptions des familles et devra procéder à une présélection en conservant un nombre maximum de 10 familles;
3. Le comité devra étudier et évaluer l'ensemble des documents remis en relation avec la grille interne prévue pour évaluer les participants;
4. Le comité devra faire enquête tel que stipulé aux conditions d'admissibilité;
5. Le comité devra sélectionner un maximum de dix (10) familles suivant les critères d'admissibilité et le résultat obtenu pour chacune desdites familles selon des critères présélectionnés par une grille interne d'évaluation. La grille interne d'évaluation devra être remplie par tous les membres du comité en toute bonne foi et au meilleur de leurs connaissances;
6. Lors de la rencontre prévue pour un maximum de 10 familles, une rencontre ne dépassant pas dix (10) minutes chacune, devra être allouée à cette famille et celle-ci aura ce laps de temps pour faire valoir ses points et ses motifs relativement à son inscription pour l'obtention de cette bourse;
7. Le comité devra recommander les familles participantes finalistes;
8. Le comité devra faire le décompte des votes le soir de l'assemblée du mois prévue le ou vers le mois de mai de chaque année afin de déterminer la famille choisie;

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION
POUR L'OBTENTION DE LA BOURSE « LOGEONS NOS FAMILLES »**

Nom du père : _____ Âge : _____ Date naissance : _____
 Nom de la mère : _____ Âge : _____ Date naissance : _____

Nom des enfants : _____ Âge : _____
 _____ Âge : _____
 _____ Âge : _____
 _____ Âge : _____

Adresse : _____
 Téléphone : _____ Fax : _____
 Courriel : _____

Scolarité du père : _____ Scolarité de la mère : _____

Depuis quand le père est sans emploi (le cas échéant) : _____
 Profession du père : _____ Employeur du père : _____
 Sources de revenus actuels : _____

Depuis quand la mère est sans emploi (le cas échéant) : _____
 Profession de la mère : _____ Employeur de la mère : _____
 Sources de revenus actuels : _____

Nom du propriétaire actuel et coordonnées : _____
 Prix payé : _____

Avez-vous déjà fait faillite ou cession de vos biens : oui () non ()
 Avez-vous des accusations criminelles au Québec ou ailleurs : oui () non ()
 Si ailleurs, où : _____
 Êtes-vous citoyen canadien : oui () non ()

Je joins copie des documents suivants :

Bail	<input type="checkbox"/>	Passeport	<input type="checkbox"/>
Carte d'assurance-maladie	<input type="checkbox"/>	Permis de conduire	<input type="checkbox"/>
Curriculum vitae	<input type="checkbox"/>	Autorisation d'enquête	<input type="checkbox"/>
Références sur emplois précédents	<input type="checkbox"/>	Références du ou des propriétaire précédent	<input type="checkbox"/>

Vous devez également joindre une lettre (ne dépassant pas une page 8½x11) décrivant la réalisation d'un projet en cours et démontrant votre capacité et votre motivation à réaliser ledit projet et pourquoi votre famille devrait être choisie

Faire parvenir votre formulaire dûment complété et les documents à y joindre à :
 Lise Lantin, 700, Curé Poirier Ouest, bureau 201, Longueuil, Québec, J4J 2J2

